

COMMUNIQUE DE PRESSE

AGIR CONTRE LA SECHERESSE : VOIES NAVIGABLES DE FRANCE SE MOBILISE

Toulouse, le 24 février 2023 – **Les derniers mois ont été particulièrement secs sur le Bassin Sud-Ouest et les deux barrages-réservoirs gérés par Voies navigables de France dans la montagne noire ont un niveau de remplissage de 55% contre 85% à la même époque en 2022. C'est pourquoi Voies navigables de France a décidé de différer au 15 mars 2023 la remise en eau complète de certains biefs du canal du Midi vidangés pour les besoins de travaux de maintenance pendant la période dite de « chômage » cet hiver.**

Permettre tous les usages de l'eau, dans la durée

Voies Navigables de France agit pour consolider le multi-usages de l'eau au bénéfice des milieux naturels et des activités humaines.

L'enjeu prioritaire dans ce contexte de sécheresse est d'assurer l'approvisionnement en eau potable pour les populations. VNF y contribue en orientant 50% de l'eau captée dans la montagne Noire pour l'alimentation du barrage-réservoir des Cammazes, géré par l'IEMN, afin de sécuriser l'accès à l'eau potable des 220 000 habitants qui en dépendent.

VNF a également décidé de différer la remise en eau complète du canal du Midi au 15 mars 2023, afin de reconstituer au maximum les réserves d'eau des bassins-réservoirs du Lampy et de Saint Ferréol. Cette mesure doit permettre une économie d'environ 400 000m³ d'eau. Par ailleurs, ce remplissage plus progressif permettra également de capter les précipitations éventuelles qui pourraient intervenir dans les prochains jours et représenter ainsi des apports complémentaires significatifs.

2023, une nouvelle année sèche après les records de 2022 ?

La sécheresse déjà marquée de ce début d'année intervient dans le prolongement de très fortes chaleurs et d'une sécheresse sévère en 2022 (record depuis 1959). L'eau des barrages-réservoirs avait alors été déstockée progressivement au cours de l'été et de l'automne pour maintenir le niveau d'eau dans le canal du Midi et satisfaire l'ensemble des usages de l'eau.

*Des actions spécifiques avaient aussi été mises en place par Voies navigables de France, notamment :
La mise en place du groupage des bateaux pour le passage des écluses dès le début du mois de juillet ;
L'optimisation de la gestion hydraulique tout au long de la saison par les équipes de VNF ;
Des échanges en continu avec les autres acteurs de l'eau et les services de l'Etat.*

D'autres actions pourront venir en 2023 compléter les mesures déjà établies l'année passée, pour garantir une nouvelle fois les multiples usages de l'eau.



©VNF - Le barrage-réservoir de Saint Ferréol en octobre 2022

En bref : l'alimentation hydraulique du canal du Midi

L'eau servant à l'alimentation du canal du Midi provient majoritairement de l'eau des rivières (l'Aude, la Cesse et l'Hérault), mais également des barrages-réservoirs (le Lampy, Saint Ferréol, et la Ganguise).

En période d'étiage ou « saison sèche », quand les prélèvements en eau dans les rivières sont limités par des restrictions prises par les services de l'Etat dans un objectif de préservation de la ressource en eau et de la biodiversité, l'eau dans les barrages-réservoirs est alors plus particulièrement utilisée. L'eau des barrages-réservoirs est déstockée de manière progressive et concertée, ce qui permet de maintenir le niveau d'eau dans le canal.

A propos de Voies navigables de France

Fort de plus de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700 km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et contribue à lutter contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

Sur le territoire Sud-Ouest, Voies navigables de France gère plus de 400 km de canaux et sections de fleuves navigables réunissant le canal du Midi, le canal latéral à la Garonne, ainsi que la Garonne et l'Hérault. 300 agents sont mobilisés tout au long de l'année pour assurer l'exploitation et la maintenance du réseau.

www.vnf.fr



VNF - Voies navigables de France



VNF_officiel

Contact presse

Voies navigables de France Sud-Ouest

Astrid Le Vern
07 63 73 80 90
astrid.levern@vnf.fr